

## **MAIRIE d'ARREAU**

### **Conseil municipal du 21 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 14 novembre 2024.

#### **PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ.

#### **ABSENTS EXCUSES**

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Laura LAVILANIE

Jean Baptiste GRANGE

Stéphane AUZERAL

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Pierre BUERBA est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **7 novembre 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **7 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité.

### **PLAN DE FINANCEMENT – DETR 2025 – TRAVAUX D'ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DES FACADES ET CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES ESPLANADE DES ECOLES (76-2024)**

Monsieur le Maire explique la nécessité de rénover et d'améliorer la performance énergétique du bâtiment communal situé au 2 Esplanade des Ecoles, en réalisant des travaux d'isolation par l'extérieur et en changeant les menuiseries extérieures. Il est rappelé que ce bâtiment abrite un logement et une maison d'assistantes maternelle.

L'isolation thermique de la totalité du bâtiment par l'extérieur sera réalisée avec un isolant polystyrène graphité fixé par collage et chevillage. La finition est assurée par un enduit à caractéristiques minérales et taloché à la couleur souhaitée.

Le coût de l'opération est estimé à environ 40 000 € HT.

L'intégralité des menuiseries extérieures bois seront remplacées par de nouvelles en aluminium afin de respecter l'ensemble des normes thermiques. Les volets, quant à eux seront repeints de la même couleur que ceux du collègue.

Cette opération porte sur un montant estimé à environ 35 000 € HT.

L'intégralité du projet porterait sur un coût global estimé à 75 000 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide :

- D'approuver la demande d'aide auprès de l'Etat au titre de l'année 2025 pour les travaux d'isolation par l'extérieur des façades et changement des menuiseries extérieures du logement communal :  
Montant demandé : 37 500 € soit 50% du montant HT,
- De s'engager à inscrire les dépenses au budget primitif 2025.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau